

171961 - Le jugement de la décoration des voitures devant transporter une nouvelle mariée

La question

Est-il permis de écorer avec des fleurs la voiture empruntée par la nouvelle mariée pour se rendre chez son mari? Il faut savoir que c'est une vieille tradition chez nous qui est devenue une coutume.

La réponse détaillée

Il n'y a aucun incinérent à décorer la voiture utilisée par la nouvelle mariée pour se rendre chez son mari parce que c'est en principe permis. La pratique s'intègre dans l'ensemble des choses qui plaisent aux nouveaux mariés et à leurs familles. Cependant, il faut éviter le gaspillage pour se conformer à la parole du Très-haut: « Ô enfants d'Adam, dans chaque lieu de Salat portez votre parure (vos habits). Et mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès. » (Coran, 7:31)

Allah le sait mieux.